

Nouvelle-Aquitaine Mobilités

# Rapport d'activité

M  
O  
B  
I  
L  
I  
T  
E  
S





# Table des matières

## 01 Vie de la collectivité

1.1 - Le syndicat.....	4
1.2 - Comités syndicaux.....	4
1.3 - Comités de bassin.....	4
1.4 - Commission locale des mobilités de Gironde.....	5
1.5 - Groupes de travail.....	5
1.6 - Organigramme des services.....	6

## 02 Mobilités alternatives

2.1 - Car Express.....	7
2.2 - Covoit Modalis.....	8
2.3 - Les hubs.....	9
2.4 - Vélo Modalis.....	10
2.5 - Schéma multimodal.....	10

## 03 Mobilité intégrée Modalis

3.1 - Observatoire.....	11
3.2 - Le compte unique.....	11
3.3 - Le MaaS Modalis.....	12
3.4 - Le M-ticket Modalis.....	12
3.5 - La billettique.....	13
3.6 - Stratégie communautaire tarifaire.....	14

## 05 Communication

5.1 - Evènements.....	15
5.2 - Réseaux sociaux.....	15
5.3 - Site internet.....	16
5.4 - Infolettre.....	16

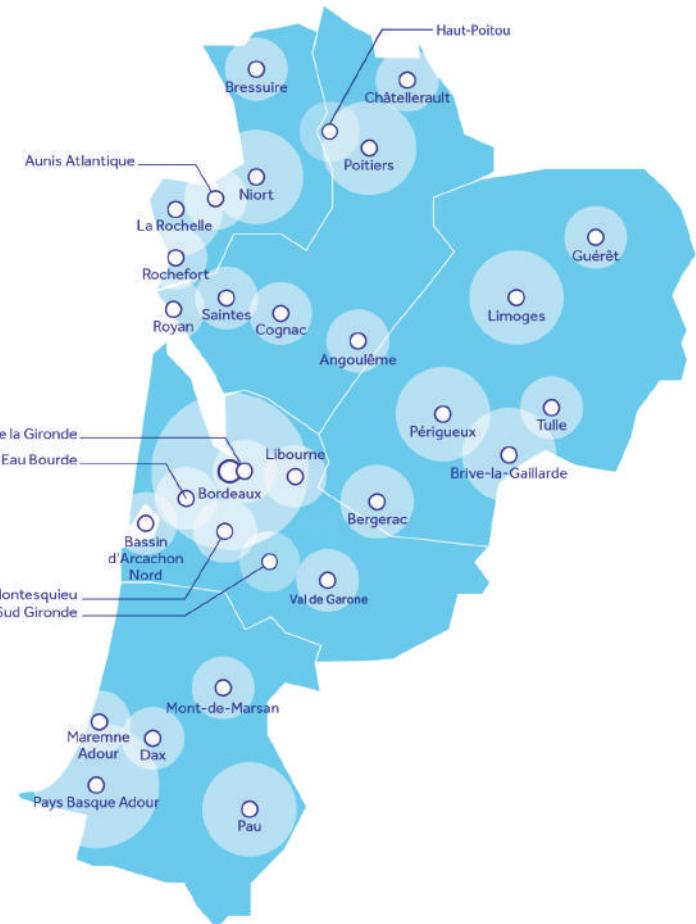
## 06 Compte financier 2023

6.1 - Budget.....	17
-------------------	----

# Vie de la collectivité

## 1.1 Le syndicat

En 2023, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a continué son développement au niveau financier, humain et technique. Cette année a été marquée par l'intégration de nouveaux membres, le déploiement concret de projets et la consolidation de sa trajectoire financière. Le syndicat regroupe désormais 32 membres, englobant des Agglo-méras, la Région, le Département de la Gironde, des Communautés de Communes et Syndicats de transport. Avec pas moins de 40 réseaux de transports concernés, le territoire s'étend sur plus de 84 000 km<sup>2</sup>.



## 1.2 Comité Syndicaux

La modification des statuts votée en 2023 a permis :

- L'instauration de la 1ère Commission Locale des Mobilités en Gironde avec un budget dédié financé par le Versement Mobilité Additionnel (VMA).
- La création de la centrale d'achats
- L'adhésion de la Communauté de communes du Haut-Poitou et du Syndicat Sud Gironde Mobilités.  
(en remplacement des CC de Convergence Garonne, Réolais en Sud Gironde et Sud Gironde)

En 2023, le comité syndical s'est réuni à 5 reprises.

## 1.3 Comités de bassin

Afin de mieux comprendre les besoins et attentes des différents territoires, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a décidé de découper la région en 5 bassins de mobilité.



Nombre de réunions de comités de bassin en 2023

NOUVEAU

## 1.4 Commission locale des mobilités de Gironde

Nouvelle-Aquitaine Mobilités a organisé, durant le premier trimestre 2023, une concertation avec les territoires (Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et communautés de communes non AOM) et l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques, des structures représentatives des employeurs, de Gironde. Cette initiative visait à préparer la levée du Versement Mobilité Additionnel (VMA).

Concrètement, cette concertation a permis d'identifier :

- Les premières thématiques à traiter grâce au VMA, à savoir la prise en charge des coûts d'exploitation du réseau de cars express, le déploiement de services de covoiturage, l'approfondissement des sujets de mobilités actives et de hubs
- La nécessité d'une instance de gouvernance des mobilités périurbaines en Gironde : la Commission Locale des Mobilités

Votée lors du comité syndical en juin, la Commission Locale des Mobilités de Gironde constitue une première en France. Son objectif est d'organiser les mobilités à l'échelle périurbaine, avec un budget dédié défini par les membres, favorisant le déploiement de services au-delà des frontières territoriales, dans l'intérêt des usagers.

## 1.5 Groupes de travail

En 2023, les équipes de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ont animé plus de 108 groupes de travail portant sur diverses compétences. Dans le cadre du projet **Modalis**, 54 groupes de travail ont été organisés, avec 5 axés sur la tarification, 4 sur les données, 1 sur le transport à la demande, 4 sur la mobilité intégrée, et 40 sur la billettique Modalis.

De plus, 16 groupes de travail ont été dédiés au projet des **hubs de mobilité**, parmi lesquels 14 ont permis la présentation du diagnostic et la consolidation des résultats, avec un groupe par aire de travail.

Suite au lancement du projet **Covoit Modalis**, 8 groupes ont été organisés afin de faire le point sur les résultats d'études.

En outre, 30 groupes de travail ont été impliqués dans le projets **Car Express** et **Vélo Modalis**. Ces ateliers sont complétés par des rencontres spécifiques avec les territoires.

108 groupes de travail



GT  
Modalis



GT  
Covoit Modalis



GT  
Hub de mobilités



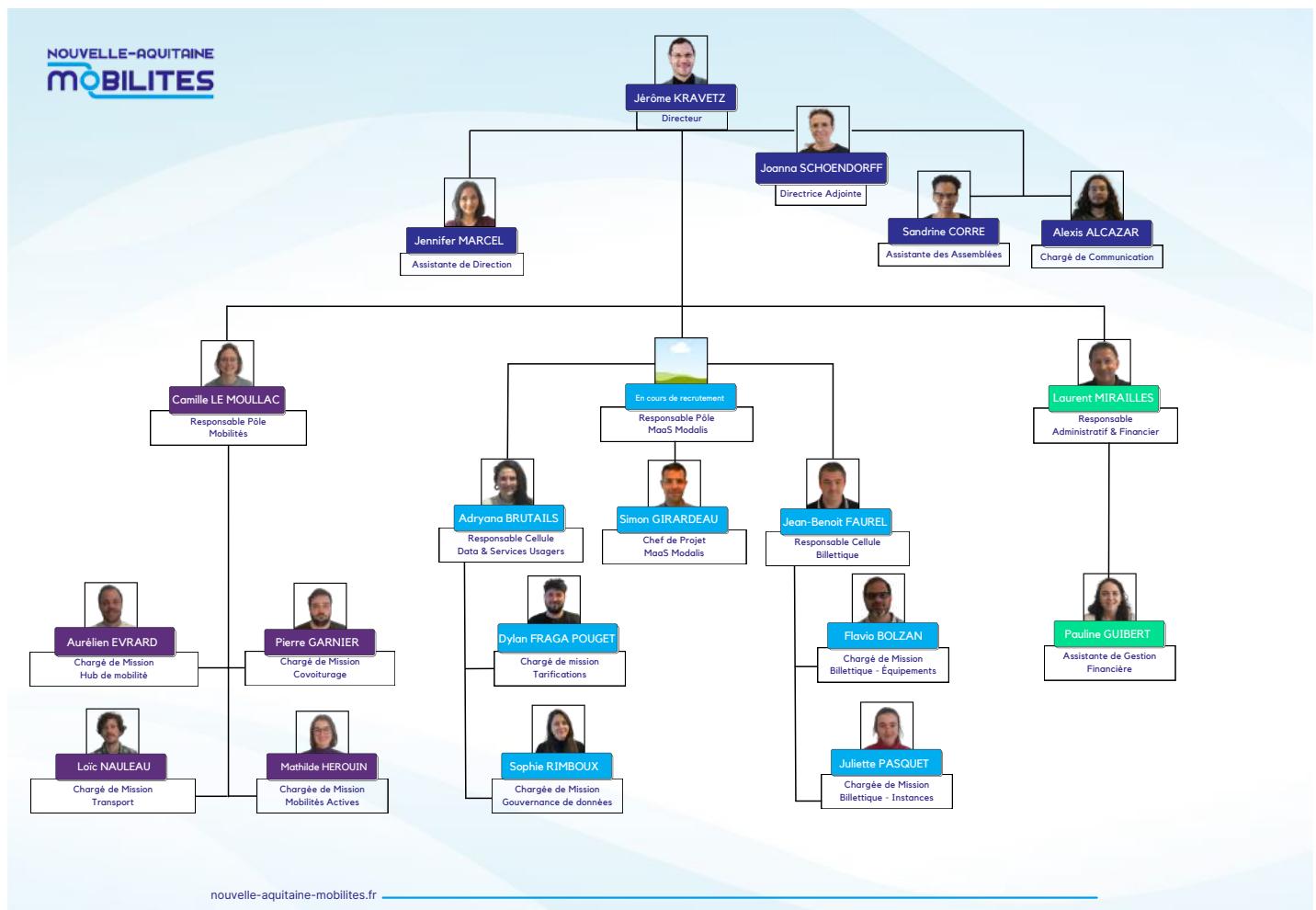
GT  
Car Express



GT  
Vélo Modalis

# 1.6 Organigramme

L'année a aussi été marquée par une croissance dynamique au sein de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, caractérisée par l'arrivée de 9 nouveaux collaborateurs, afin de structurer NAM et porter les projets du pôle Mobilités et Billettique.



# Mobilités alternatives

Les déclinaisons opérationnelles de l'étude multimodale 2025-2030, conduisent progressivement à de nouvelles offres de mobilité :

La création de lignes de cars express.

L'approbation, lors des Comités de Bassin, d'une **typologie de corridors de covoiturage** avec la définition des services associés.

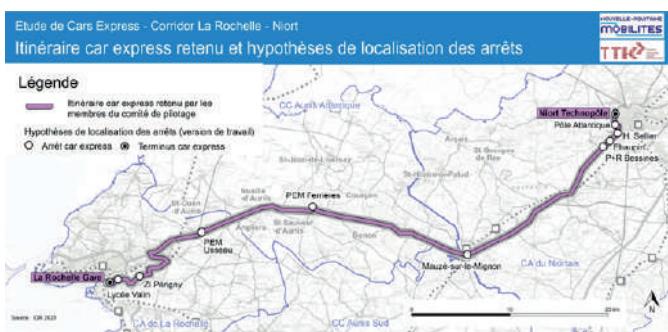
La réalisation d'un **diagnostic territorial partagé** pour les 400 hubs identifiés à l'échelle régionale.

La première expérimentation de mise à disposition de vélos électriques en libre-service à proximité des gares et en ville, dans les 8 villes desservies par la ligne TER 16 entre Angoulême et Royan.

## 2.1 Car Express

Durant l'année, les études de corridors « Cars Express » ont concerné :

La poursuite de l'étude entre **La Rochelle et Niort**, permettant de valider entre les partenaires un itinéraire et un niveau d'offre de service.

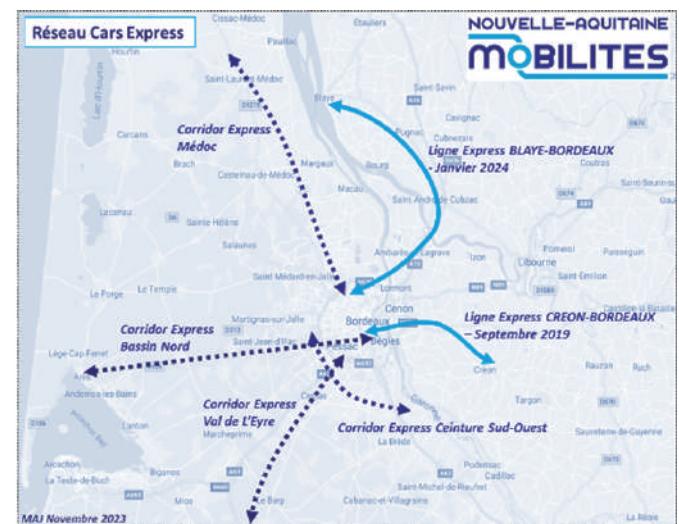


La poursuite de l'étude de la **Ceinture Sud-Ouest de la Métropole de Bordeaux**, permettant de définir un itinéraire et un niveau d'offre de service. Les questions d'aménagements autour de cette ligne restent à discuter entre les partenaires pour une mise en œuvre en 2025.

Le lancement de l'étude entre le **Bassin d'Arcachon Nord et Bordeaux**. L'itinéraire a été validé à l'automne 2023 pour une mise en service à la rentrée de septembre 2024. Cette mise en service est prévue en même temps que le déploiement du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN).

Le lancement de l'étude du **corridor Médoc-Bordeaux**, dont les deux premiers ateliers de travail ont eu lieu à l'automne. Ces derniers ont permis d'identifier les enjeux de la ligne ainsi que des premiers scénarios d'itinéraires. La validation de l'itinéraire est prévue en 2024.

A l'échelle de la Gironde, le programme d'études déployé en 2023 permet de dessiner le réseau de cars express en Gironde, volet routier du SER-M.



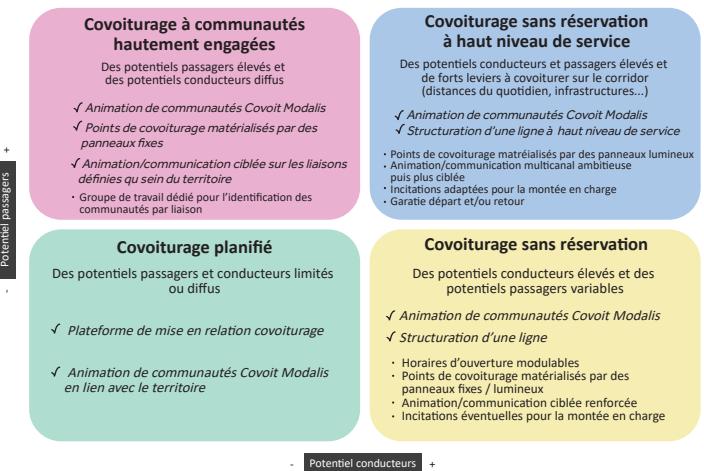
## 2.2 Covoit Modalis

Début 2023, des études de déclinaison des corridors de covoiturage ont été lancées dans le cadre d'un marché d'étude de potentiel de covoiturage.

L'étude des corridors " Covoiturage" se décline en 3 étapes :

- **Étape 1 :** Analyse du potentiel de covoiturage des corridors, création d'une typologie de potentiel, définition des niveaux de service et benchmark de solutions de covoiturage
- **Étape 2 :** Analyse des modalités de création d'une offre de covoiturage et son dimensionnement sur les corridors
- **Étape 3 :** Analyse des aménagements nécessaires à la mise en place d'un service de covoiturage (évaluation économique des aménagements, délais de réalisation...).

Il existe 4 typologies de services :



Le cas de la Gironde et des corridors situés sur l'A10 et l'A62 sont particuliers. L'axe A62 étudié par IBM en amont et celui de l'A10 étudié par ECOV ressortent tout deux comme des **axes à fort potentiel de covoiturage**. La création de lignes de covoiturage est préconisée.

Dans le cadre du lancement de la Commission Locale des Mobilités début 2024, l'objectif sera d'approfondir l'étude sur ces deux corridors pour définir les différentes modalités de mises en œuvre de ces lignes :

- Nombre et localisation des points d'arrêts
- Aménagements d'infrastructures
- Planning de mise en œuvre
- Recrutement des conducteurs
- Montant à engager
- Définition des incitatifs et de la garantie départ

### La plateforme de covoiturage "Covoit Modalis"

Une plateforme de covoiturage "Covoit Modalis" portée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités et développée par MOBICOOP a été lancée en avril 2023. Cette solution de covoiturage permet aux utilisateurs de réaliser des covoiturages occasionnels ou réguliers sur le territoire.

Les membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ainsi que les territoires via les Contrats Opérationnels de Mobilités de la Région peuvent se saisir de l'outil pour animer la pratique du covoiturage. Cette animation peut être portée au travers de la plateforme grâce à l'outil « Communautés » qui permet de créer des communautés de covoitureurs par entreprises, associations, zones d'activités...

Fin 2023, Covoit Modalis compte, grâce à ses membres, 19 communautés de covoitureurs réparties sur l'ensemble de la région.

Toujours grâce à l'action des membres, le nombre d'usagers, de communautés et d'annonces a augmenté sur l'ensemble des mois qui ont suivi la sortie de la plateforme.



## 2.3 Schéma des hubs

Le hub est un point de connexion multimodal qui est le pendant « physique » du MaaS numérique. Un hub peut être constitué de tout ou partie d'un pôle d'échange multimodal, d'une gare routière, ferroviaire, P+R, arrêt de bus, aire de covoiturage, stationnement vélo, etc... Cette approche englobante vise à harmoniser les pratiques à l'échelle de la région.

Lancée depuis avril 2023, l'étude "hubs" se décline en 3 étapes :

**Etape 1 :** Définition d'une politique de service à l'échelle de la région.

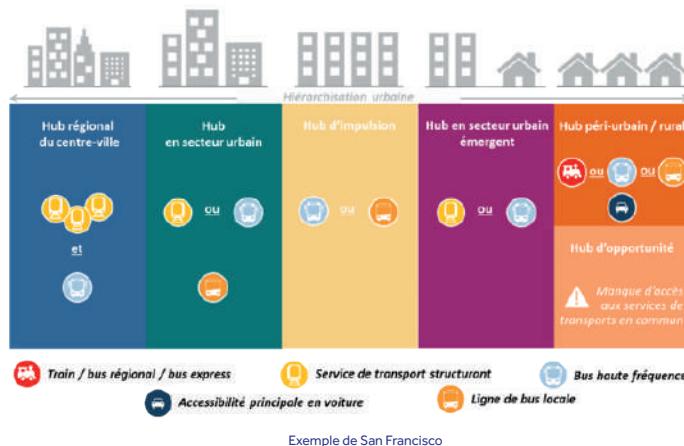
**Etape 2 :** Intégration territoriale et consolidation des besoins.

**Etape 3 :** Dimensionnement des services et pré-implantation des hubs.

Lors de l'étape 1, le bureau d'études ARCADIS, titulaire du marché, a analysé et comparé des démarches "hubs" déjà initiées par des collectivités en France et à l'étranger. Il a également procédé à plusieurs entretiens avec des fournisseurs de services (abris vélos sécurisés, bornes de recharge électrique, bornes information voyageur, autopartage, P+R...).

Ces démarches ont donné lieu à l'élaboration d'un benchmark. Ce document permet d'avoir, sur la base d'un retour d'expériences, une vision détaillée des politiques mises en place, de la manière dont les typologies de hubs ont été construites, sur quelles données se base la méthodologie, comment les services ont été dimensionnés et implantés.

Les entretiens avec les fournisseurs de services ont permis de comprendre la manière dont est déployé le service, quels indicateurs sont pris en compte dans le dimensionnement du service ainsi que le modèle économique.

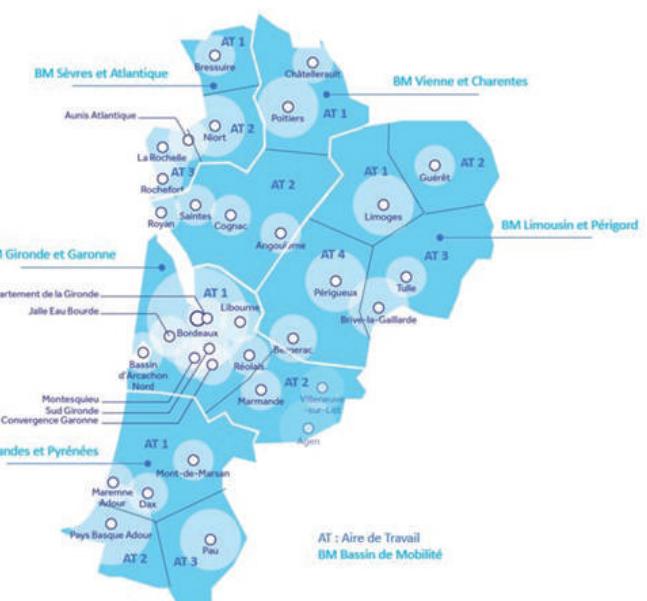


En parallèle, le bureau d'études a établi un diagnostic sur l'ensemble des 400 hubs (320 gares et 80 aires de covoiturage et sites routiers) identifiés à l'échelle de la région. Cette étape a permis de comprendre les dynamiques territoriales et les potentiels autour des hubs.

En étape 2, ce diagnostic a été présenté en atelier aux référents techniques des collectivités. Le but étant de :

- Partager le diagnostic territorial/mobilité réalisé en amont pour chaque hub.
- Echanger pour co-créer les aires de chalandise autour de chacun des hubs.

La prochaine étape sera le dimensionnement des services et pré-implantation des hubs.



## 2.4 Vélo Modalis **NOUVEAU**

L'expérimentation de Vélo Modalis sur la ligne 16 du TER Royan – Angoulême a été lancée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités, Fifteen et leurs partenaires, l'ADEME, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Communautés d'Agglomération de Grand Angoulême, de Grand Cognac, de Royan Atlantique et de Saintes en **juin 2023 pour une durée de 18 mois**. Intégré à l'application MODALIS, ce service permet de combiner l'usage du vélo et du train ou du car. L'expérimentation a notamment pour **objectif de valider les modèles économiques pour des agglomérations de taille moyenne à grande**.

**160 vélos** sont mis à disposition dans **25 stations** déployées dans les **8 gares de la ligne 16 et en ville**

Le service Vélo Modalis permet aux voyageurs descendant du TER ou des cars interurbains régionaux de compléter leur trajet en louant un vélo électrique en libre-service à leur arrivée en gare, pour effectuer les derniers kilomètres de leur trajet. Les vélos peuvent être empruntés 7j/7 et 24h/24, à l'heure ou à la journée, et sont replacés en station à la fin de la location.

En complément, dans les villes de Royan, Angoulême et Cognac, le réseau de vélos en libre-service a été déployé en ville, en plus des stations en gare.

Vélo Modalis est un outil complémentaire des services existants et proposés à l'usager. Il répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les émissions de GES et participer aux enjeux de santé publique
- Faciliter les déplacements et le confort de l'usager dans un cadre apaisé
- Créer une cohérence intermodale et multimodale pour valoriser la performance des réseaux de transports collectifs et l'attractivité des territoires



Il s'agit d'une première en France. L'intérêt de l'expérimentation réside dans le fait d'avoir une continuité d'offre entre les gares et les territoires urbains sur une ligne ferroviaire complète.

L'objectif pour 2024 est la continuité de l'amélioration de l'offre en perennisation le service.

## 2.5 Schéma multimodal

Lancée du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023 sur la plate-forme [jeparticipe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr](http://jeparticipe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr), l'enquête numérique a permis de mieux comprendre les usages et habitudes de déplacements en Nouvelle-Aquitaine (train, bus urbain, car interurbain, voiture, vélo...).

Les relais de communication au niveau des territoires ont bien fonctionné puisque près de **5 000 personnes** y ont répondu.

La synthèse des résultats de l'enquête au global et pour chacune des 14 aires de travail a été transmise aux membres.

La poursuite des travaux consiste à s'appuyer sur les niveaux de service cibles d'une offre ferroviaire définie par la Région, bâtie sur les principaux corridors de déplacement, articulée autour de pôles de correspondance et garantissant une cadence de base du service.



Pour utiliser davantage des transports en commun :

- 26% des répondants souhaitent : plus de passages tout au long de la journée,
- 14% : des temps de trajets plus courts,
- 12% : des accès à des services complémentaires pour les derniers kilomètres,
- 10% : plus de passages aux heures de pointe.

# Mobilité intégrée Modalis

Les projets articulés autour de MODALIS partagent un même objectif : simplifier les déplacements des Néo-Aquitains en les informant clairement sur l'offre de mobilité et en les accompagnant tout au long de leur trajet.

## 3.1 Observatoire

En 2023, le projet de Référentiel Multimodal Régional a eu pour objectifs :

- **De poursuivre le processus d'alimentation de la plateforme** avec les membres de NAM, grâce à l'autonomie des producteurs, avec 76% des imports réalisés de manière autonome, contre 49% en 2022.
- **Expérimentation de la saisie directe** par les producteurs, notamment pour les "petits réseaux" nouvellement membres de NAM, via la console dédiée. Le but est d'offrir un outil générateur de données au format standardisé pour des AOMs non équipées de systèmes d'exploitation dédiés.
- **Élargissement du volume de données** en temps réel dans le RMR, avec l'ajout du réseau Txik Txak.
- **Livraison de nouvelles fonctionnalités pour l'Observatoire**, telles que l'analyse des Origines Destinations, l'Isochrone, la Coordination, et des fonctionnalités en test comme l'analyse de la ponctualité et le reporting des utilisations.
- **Spécifications des données d'usages pour le projet Modalis**, incluant des indicateurs pour les ventes (nombre de ventes, recettes, nombre de PV, répartition par moyens de paiement) et les validations (nombre de validations cumulées, moyenne de validation par jour, pourcentage de validation par ligne).

## 3.2 Le compte unique NOUVEAU

Le compte unique Modalis a été déployé dans sa première version en 2023. Son ambition est de **simplifier l'accès à la mobilité en Nouvelle-Aquitaine pour les usagers, en centralisant l'accès aux différentes fonctions (information, réservation, vente, SAV) et services de mobilité distribués par Modalis** :

- les réseaux de transport public des membres du syndicat, équipés en billettique Modalis (nativement) ou compatibles avec la carte Modalis (via une interface à développer)
- des réseaux de transport en commun complémentaires (ex : TGV, Intercités)
- des services de mobilité : covoiturage, vélos en libre-service, parking relais, etc.

Le compte Modalis permet de centraliser, à ce stade, les achats digitaux effectués sur l'application Modalis et de gérer les profils jeune (- de 28 ans et – 26 ans).

Un outil de gestion de la relation client adossé au compte unique a été déployé en parallèle afin de faciliter son administration par NAM et les exploitants des réseaux, notamment en termes de SAV.

## 3.3 Le MaaS Modalis

Le Maas Modalis couvre un périmètre plus large que le précédent calculateur avec des fonctions d'informations voyageurs plus performantes, le renouvellement des médias (site internet, applications et marques grises) mais aussi **l'intégration de fonctionnalités liées à la vente et à la validation (e-boutique, m-ticket...)** de titres de transport public ainsi que de services de mobilité (covoiturage, location de vélo, etc).

La mise en service de la version 0 couvrant uniquement les fonctions d'informations voyageurs avait eu lieu en décembre 2022.

Sur l'année 2023, plusieurs versions successives ont été déployées avec des fonctionnalités supplémentaires venant enrichir le parcours utilisateur :



NOUVEAU

En avril, le site et l'application mobile Covoit Modalis ont été déployés. Les offres de covoiturage issues de Covoit Modalis viennent désormais enrichir l'offre de mobilité proposée par Modalis.



NOUVEAU

En juin, l'application Vélo Modalis a été déployée. Cette offre de vélo libre-service enrichit l'offre Modalis, avec l'affichage en temps réel des disponibilités des vélos et stations dans l'application et le site Modalis.

NOUVEAU

En juillet, 7 réseaux urbains vendus sur Ticket Modalis ont été intégrés à l'application Modalis à travers de nouvelles fonctionnalités M-Ticket. Désormais, l'usager peut rechercher un trajet puis acheter son ticket sur ces réseaux (11 début 2024) avec une seule application et un seul acte d'achat : Buss (Saintes), Evalys (Marmande), Libéo (Brive), Möbius (Angoulême), R'Bus (Rochefort), Tréma (Bressuire) et TUT (Tulle). C'est une première nationale !



## 3.4 Le M-Ticket Modalis

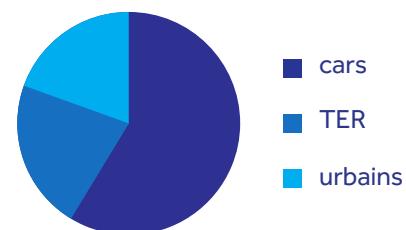
En parallèle des travaux d'intégration du M-Ticket à l'application Modalis, l'application Ticket Modalis a poursuivi sa croissance en 2023 avec **+ 60% d'activité par rapport à 2022**, confortant ainsi la marque Modalis et l'intérêt d'un canal de vente unifié :

- Plus de **750 000 titres vendus**
- Près de **50 000 nouveaux usagers** pour un total de 100 000 usagers
- Plus de **1,6 M € de chiffre d'affaires**.

Le périmètre de vente de l'application Ticket Modalis est resté fixe à 26 réseaux en 2023 en lien avec la bascule en cours vers l'application Modalis :

- **le TER** (Pass Abonné 20/30 Voyages)
- **les 12 cars régionaux** complétés de la ligne inter-régionale Nantes – Poitiers
- **13 réseaux urbains** : Péribus (Périgueux), Buss (Saintes), Couralin (Dax), Evalys (Marmande), Transcom (Cognac), Idélis (Pau), Libéo (Brive), Möbius (Angoulême), R'Bus (Rochefort), Tréma (Bressuire), Tut (Tulle), Vitalis (Poitiers) et Yélo (La Rochelle).

### Les recettes de Ticket Modalis en 2023



## 3.5 La billettique

Nouvelle-Aquitaine Mobilités a lancé son outil billettique mutualisé depuis l'été 2023 pour le compte de ses membres. Cette plateforme permet d'équiper progressivement les différents réseaux régionaux et de garantir l'interopérabilité à l'échelle régionale.

L'année 2023 a été découpée en plusieurs étapes :

**1** Analyse et validations des spécifications techniques : Lors des six premiers mois, la cellule billettique a analysé toutes les documentations fournis par Kuba (notre prestataire billettique) avec des échanges fréquents entre NAM et le prestataire Kuba.

**2** Locaux de Limoges : au mois de juin, NAM a pris possession des locaux sur le site de Limoges avec la mise en place par la cellule billettique de la plateforme de test pour le réseau urbain de Guéret (Aggo Bus).



**3** Lancement du réseau pilote à Grand Guéret le 18 juillet 2023.

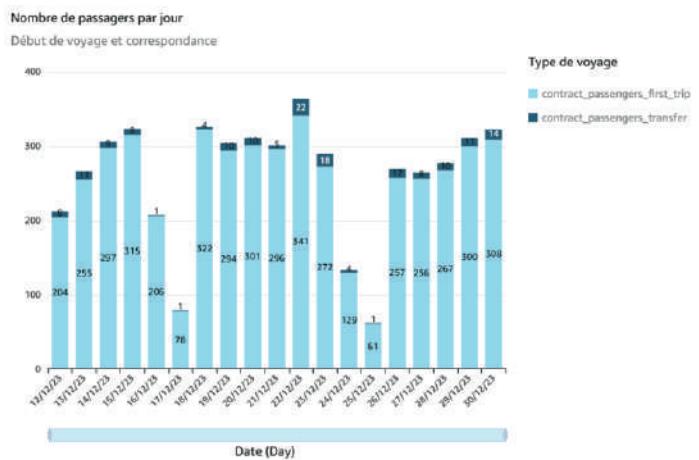
**4** Préparation des réseaux routiers régionaux « TIU » : à partir de septembre, NAM a concerté les phases de recettes et de levées de réserves avec le réseau TIU (Transport Inter-Urbains), afin de valider le bon fonctionnement en mode opérationnel. Il a été décidé de mettre en service une ligne pilote sur la ligne Agen-Villeneuve (ligne 440).



**5** Assistance au réseau de Grand Guéret : sur les deux derniers trimestres, la cellule billettique de NAM a apporté un support au réseau urbain de Grand Guéret dans le démarrage de leur billettique.

**6** Mise en service de l'EMV : au mois de décembre, Kuba a reçu les certifications Mastercard et Visa pour utiliser la fonction validation avec la carte bleue. Celle-ci est possible sur les valideurs avec la multi-validation (plus d'un passager).

**7** Recettes et ligne pilote TIU : au cours du dernier trimestre 2023, NAM a finalisé et validé toutes les recettes et levées de réserves pour la ligne TIU. Celle-ci a été lancée le 12 décembre avec le déplacement sur site des équipes de NAM et de KUBA.



**8** En parallèle de ces mises en service et assistance, NAM a réalisé des études et présentations pour les différentes AOM et transporteurs : COBAN, COBAS, Agglomération du Grand Poitiers, Ville d'Arcachon, Ville de Brive, Liaison maritime Fouras – île d'Aix, Transdev et Keolis.



## 3.6 Stratégie communautaire tarifaire

L'année 2023 a été le marqueur du lancement de plusieurs études dédiées à la tarification avec comme objectifs principaux de simplifier et d'harmoniser les gammes des réseaux pour faciliter le parcours usager. Plusieurs volets constituent le corpus d'études :

- **L'étude d'harmonisation des profils des gammes tarifaires :**

Dans un premier temps, NAM a organisé plusieurs groupes de travail traitant de l'harmonisation des profils jeune et enfant (ce dernier correspondant à l'âge plafond de la gratuité sur les réseaux). Faisant suite à ces échanges, 2 âges d'harmonisation ont été étudiés : les -28 ans pour le profil jeune et les -6 ans pour le profil enfant. Les premières estimations des effets de recettes et de fréquentation ont été partagées lors des comités de bassin de décembre 2023. Elles projettent un impact limité sur les recettes (entre 0,1 et 1,8% de pertes de recettes).

- **L'étude d'une communauté tarifaire :**

Inspirée des modèles suisses et tchèques, et en continuité avec les projets de RER Métropolitain, NAM a lancé une étude de modélisation de communauté tarifaire en Gironde. L'objectif est d'établir une gamme tarifaire multimodale unique couvrant tous les réseaux de transport, permettant aux usagers d'emprunter plusieurs réseaux avec un seul titre. La première phase des études, consacrée aux diagnostics du territoire, a été partagée lors d'un groupe de travail en septembre 2023, marqué par la prise en compte des spécificités de chaque réseau en vue de perspectives de convergence.



# Communication

Avec la concrétisation de nombreux projets, la communication de Nouvelle-Aquitaine Mobilités a elle aussi dû s'intensifier.

## 5.1 Les événements

En 2023, des actions de communication événementiels ont permis d'accompagner le lancement des différents projets :

- **L'inauguration du service Vélo Modalis à Royan le 27 octobre 2023.** Cet événement a suscité un vif intérêt parmi les journalistes qui ont relayé l'événement, contribuant ainsi à faire découvrir le service au grand public.
- **L'organisation en novembre 2023, en partenariat avec la SNCF TER Voyageurs Nouvelle-Aquitaine, du premier colloque consacré à la thématique TER + Vélo.** Ce colloque a pu rassembler, pour la première fois, l'intégralité des acteurs clés du monde du vélo et du ferroviaire. L'occasion de réunir associations, élus et entreprises, tous mobilisés pour penser, créer et façonner l'émergence de solutions durables et intermodales en Nouvelle-Aquitaine.



## 5.2 Les sites internet

Présent sur son site internet [nouvelle-aquitaine-mobilites.fr](http://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr), le syndicat diffuse toutes les informations essentielles destinées aux élus et membres. On y trouve les dates des comités syndicaux, comités de bassins, la liste des membres de NAM, ainsi que des articles couvrant les actualités. Ce site constitue la vitrine des différentes actions entreprises par NAM.

D'autre part, le site [modalis.fr](http://modalis.fr) vise à diffuser des informations destinées au grand public, notamment à travers des articles informatifs sur les évolutions de l'application Modalis et de Ticket Modalis. Des travaux sont en cours pour améliorer les performances et l'expérience utilisateur du site.

## 5.3 Les réseaux sociaux

Nouvelle-Aquitaine Mobilités déjà présent sur les réseaux Twitter et Linkedin depuis 2020, relaie des informations sur le syndicat, partage l'avancée de ses projets et valorise la marque Modalis.



Nouvelle-Aquitaine Mobilités



@Na\_Mobilites

Afin d'incarner sa posture de compagnon de route, Modalis a rejoint les réseaux sociaux **Instagram et Facebook** en juin. Le but étant d'accompagner l'usage des services proposés par la marque et de renforcer la relation avec les usagers. La communication de Modalis est tournée d'un point de vue pédagogique afin d'informer sur la marque et de la faire connaître par un plus grand nombre d'usagers.



@modalis\_mobilites



@modalismobilites



En fin d'année une campagne de notoriété «Voyageuses fêtes» a eu lieu sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook afin de faire connaître la marque. Ce sont plus de 600 000 personnes qui ont été exposés à la publicité.

## 5.4 Infolettre

Le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités publie tous les deux mois son infolettre. Celle-ci permet d'informer sur les projets en cours, de revenir sur des évènements passés ou encore d'annoncer des nouveautés.

Les principaux sujets traités en 2023 sont :

- Les différents évènements
- Covoit Modalis
- Les hubs
- Vélo Modalis
- L'univers Modalis
- La concertation

# Compte financier 2023

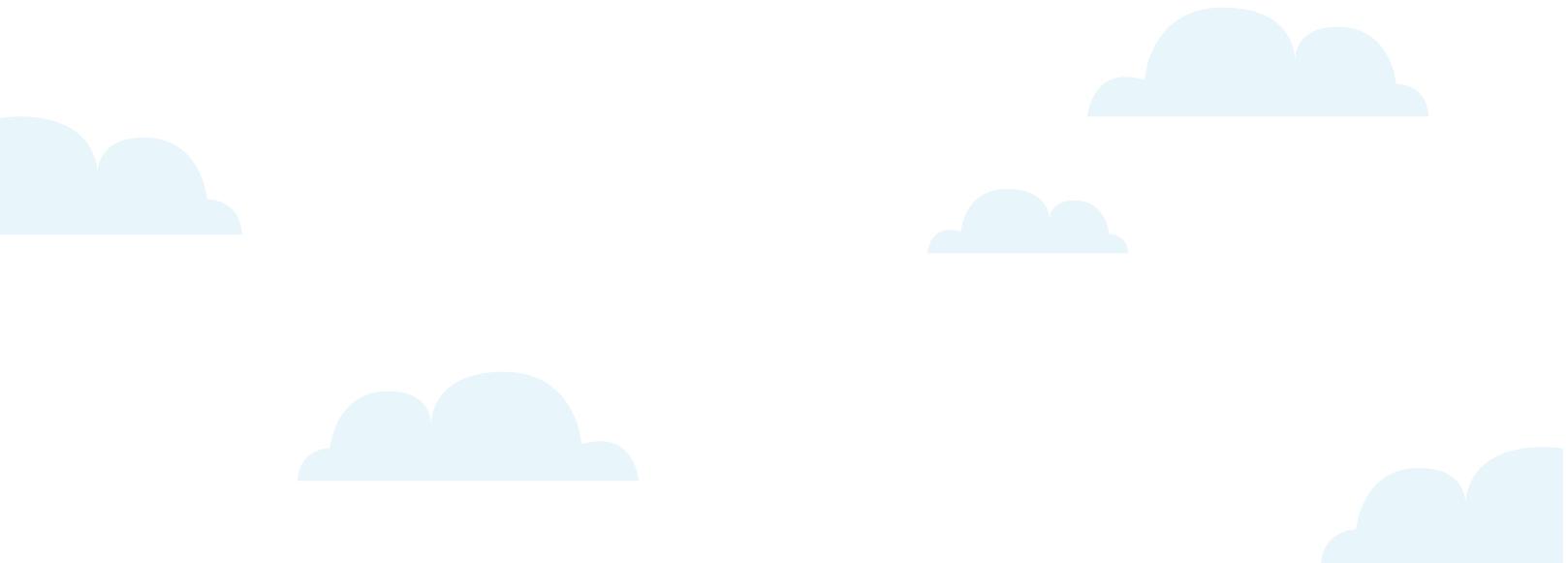
## 6.1 Budget

En 2023, l'élargissement des actions de Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'inscrit dans la continuité de 2022 et maintient l'augmentation générale du budget. L'investissement continua sa progression pour lancer l'acquisition des différents systèmes autour du déploiement des projets Modalis : nouveau calculateur, observatoire, mobilité intégrée et bien sûr le projet billettique faisant l'objet d'un financement ad-hoc. Les charges de fonctionnement ont augmenté en symétrie pour assurer le bon suivi et la montée en puissance des projets : Covoiturage et Hubs de mobilité, subventionnés par la BEI (subvention Elena).

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Equipements billettiques	2 175 614,74 €	Réajustement avance Kuba	20 566,56 €
Biens communs billettiques	2 059 473,77 €	Subventions biens communs billettiques	1 383 750,00 €
Bureaux Billettique Limoges	16 650,57 €	Subventions d'équipements billettiques	3 941 071,60 €
<b>Dépenses réelles d'Investissement du Projet Billettique</b>	<b>4 251 739,08 €</b>	<b>Recettes réelles d'Investissement du Projet Billettique</b>	<b>5 345 388,16 €</b>
Passif (billettique)	164 799,00 €	Amortissements (billettique)	325 973,29 €
<b>Dépenses d'ordre d'Investissement du Projet Billettique</b>	<b>164 799,00 €</b>	<b>Dépenses d'ordre d'Investissement du Projet Billettique</b>	<b>325 973,29 €</b>
<b>Total Dépenses Investissement Projet Billettique</b>	<b>4 416 538,08 €</b>	<b>Total Recettes Investissement Projet Billettique</b>	<b>5 671 361,45 €</b>
MaaS / Intégrateur / M-Ticket	1 666 448,19 €	Affectation de résultat 2022	1 079 434,41 €
Référentiel Multimodal	33 000,00 €		
Subvention Feder régularisation 2022	34 025,66 €		
Logiciel Financier	11 853,00 €	Subventions d'équipements biens communs (part NAM)	141 750,00 €
Matériel bureau et informatique Mobilier (hors billettique)	14 728,80 €		
<b>Dépenses réelles d'Investissement hors Billettique</b>	<b>1 760 054,65 €</b>	<b>Recettes réelles d'Investissement hors Billettique</b>	<b>1 221 184,41 €</b>
Passif (hors billettique)	302 406,32 €	Amortissements (hors billettique)	413 921,33 €
<b>Dépenses d'ordre d'Investissement hors Billettique</b>	<b>302 406,32 €</b>	<b>Dépenses d'ordre d'Investissement hors Billettique</b>	<b>413 921,33 €</b>
<b>Total Dépenses Investissement hors Billettique</b>	<b>2 062 461,97 €</b>	<b>Total Recettes Investissement hors Billettique</b>	<b>1 635 105,74 €</b>
Excédent d'Investissement	827 467,14 €		
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>7 306 467,19 €</b>	<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>7 306 467,19 €</b>

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges de personnel	120 623,29 €	Plateforme billettique	325 569,00 €
Location Immobilière	20 220,15 €		
Autres charges à caractère général	181 598,31 €		
<b>Dépenses réelles de Fonctionnement du Projet Billettique</b>	<b>322 441,75 €</b>	<b>Recettes réelles de Fonctionnement du Projet Billettique</b>	<b>325 569,00 €</b>
Amortissements	325 973,29 €	Passif	164 799,00 €
<b>Dépenses d'ordre de Fonctionnement du Projet Billettique</b>	<b>325 973,29 €</b>	<b>Dépenses d'ordre de Fonctionnement du Projet Billettique</b>	<b>164 799,00 €</b>
<b>Total Dépenses Fonctionnement Projet Billettique</b>	<b>640 415,04 €</b>	<b>Total Recettes Fonctionnement Projet Billettique</b>	<b>490 368,00 €</b>
MaaS / Biens communs (RMR / Observatoire / SIM / M-Ticket / Intégrateur)	275 185,52 €	Cotisations des membres	2 829 500,00 €
Etudes (déclinaison car express, covoiturage, tarification et schéma multimodal, hubs de mobilité...)	854 962,50 €	Subventionnement des locaux du plateau commun et divers	60 157,89 €
Communication, Amo, commande publique, assistance juridique	274 835,36 €	Subvention Elena (BEI)	720 000,00 €
Location Immobilière (hors billettique)	87 233,58 €	Subventions d'état : Covoiturabilité, hubs et cars express	98 268,00 €
Autres charges à caractère général (hors billettique)	53 504,17 €	Subventions Vélo Libre-Service	100 000,00 €
Charges de personnel (hors billettique)	795 573,48 €	Charges de personnel (hors billettique) atténuations de charges	1 811,77 €
Autres charges de gestion courantes	7 622,45 €	Subventions AOM concernées Etude corridor cars express	64 992,00 €
Créon Bordeaux 2020/2027	672 921,45 €	Créon Bordeaux 2020/2027	672 921,45 €
<b>Dépenses réelles de Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>3 029 426,76 €</b>	<b>Recettes réelles de Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>4 850 057,43 €</b>
Amortissements (hors billettique)	413 921,33 €	Passif (hors billettique)	302 406,32 €
<b>Dépenses d'ordre de Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>413 921,33 €</b>	<b>Dépenses d'ordre de Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>302 406,32 €</b>
<b>Total Dépenses Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>3 443 348,09 €</b>	<b>Total Recettes Fonctionnement hors Billettique</b>	<b>5 336 226,43 €</b>
Excédent de fonctionnement	1 244 463,40 €		
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>5 336 226,43 €</b>	<b>Total Recettes Fonctionnement</b>	<b>5 336 226,43 €</b>





**Nouvelle-Aquitaine Mobilités**  
39 rue d'Armagnac  
33800 Bordeaux  
[nouvelle-aquitaine-mobilites.fr](http://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr)